

Lé dou cousins dè pè Lozena

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **20 (1882)**

Heft 39

PDF erstellt am: **15.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-187149>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

quatre phases ont probablement donné naissance à la division du temps appelée *semaine*.

Le jour a été, conventionnellement, divisé en 24 heures, l'heure en 60 minutes, la minute en 60 secondes. Les mois de 28 ou 29, 30 et 31 jours, sont un héritage des Romains ; il en est de même du nom des mois et de celui des jours.

Le *Calendrier*, qui est le tableau des mois et des jours de l'année, avec adjonction de certaines indications astronomiques, telles que le lever et le coucher du soleil, les phases de la lune, les signes du zodiaque, etc., a varié suivant les temps et les peuples.

Les anciens Egyptiens avaient une année de 12 mois de 30 jours chacun ; après le douzième mois, on ajoutait 5 jours supplémentaires.

L'année des Juifs était lunaire ; composée de 12 mois, alternativement de 29 et de 30 jours, elle ne comptait que 354 jours ; aussi, tous les 3 ans, on ajoutait un 13^e mois de 30 jours. — L'année sacrée des Juifs commençait à l'équinoxe du printemps par le mois de *Nissan*, et leur année civile par le mois de *Tisri* à l'équinoxe d'automne. La Pâque se célébrait le 15 de Nissan.

L'année des Grecs était à la fois lunaire et solaire ; il y eut du reste beaucoup d'essais et de modifications pour mettre d'accord le calendrier avec la lune, le soleil, les dieux et les hommes.

L'année des Romains, qui, primitivement, avait 10 mois, fut ensuite composée de 12. La longueur de l'année, avant Jules-César, n'avait rien de régulier, et les mois commençaient tantôt plus tôt, tantôt plus tard, au gré des pontifes qui, soit par ignorance, soit par calcul, troublaient constamment l'ordre établi.

L'an 708 de Rome, Jules-César fit venir d'Alexandrie un célèbre astronome qui, après des calculs répétés, reconnut que l'année avait 365 jours et quart. Il fut alors décidé que l'année serait trois fois de suite de 365 jours, mais que la quatrième en aurait 366. Le jour complémentaire ou additionnel fut placé entre le 23 et le 24 février (dernier mois de l'année) ; c'était donc le deuxième 6^e jour avant les calendes de mars ; il fut en conséquence appelé *bis sexto calendas*, d'où est venu le nom d'année bissextile donné aux années qui ont 366 jours.

Les Romains commençaient leur année le 1^{er} mars. Le premier jour de chaque mois portait le nom de *calendes* (du grec *Kaléin*, appeler), parce que, ce jour-là, les prêtres appelaient le peuple au Capitole pour lui annoncer les fêtes, les nones et les ides. Les paiements se faisaient aux calendes. — Le proverbe, « renvoyer aux calendes grecques, » peut se traduire par renvoyer indéfiniment, car les Grecs n'avaient point de calendes.

Dans un prochain article, nous parlerons du calendrier grégorien.

Lausanne, le 23 Sept. 1882.

Monsieur Monnet,

Votre article sur le Jeûne m'a paru si irrégulier et profane, que je doutais qu'il fût de vous. Voulant à tout prix le soustraire à la lecture dans ma famille, je vous le retourne comme scandaleux au premier chef. — Je regrette de vous dire que je cesserai de recevoir le *Conteur*, si réellement vous avez choisi ce drapeau mal-faisant.

* * *

Ce n'est pas sans surprise que nous avons reçu la lettre non signée qu'on vient de lire ; nous n'aurions jamais supposé qu'on pût se tromper aussi étrangement sur l'intention qui a dicté notre article sur le Jeûne fédéral. Il n'est pas possible que notre abonné l'ait lu entièrement, ou du moins qu'il l'ait lu avec attention ; chercher à le démontrer serait faire injure au bon sens de nos lecteurs qui, sauf un seul, paraît-il, nous ont parfaitement compris. L'auteur de cette lettre voudra bien croire que si nous avons eu les idées qu'il nous prête, nous aurions eu aussi la délicatesse de ne pas les imprimer. Ce n'est pas dans les habitudes du *Conteur* de publier quoi que ce soit d'immoral, de grossier ou qui puisse porter atteinte au respect qu'on doit à toutes les convictions religieuses.

L. M.

Lé dou cousins dè pè Lozena.

Lâi a dâi dzeins dè vela què sè crayont dè fèrè on grand honneu âi pàysans ein alleint per tsi leu, et que sè geinont pas, per pou que séyont d'apareint, dè fèrè tot mettrè pè lè z'écouallès po sè bin goberdzi. « Oh ! cousena, se diont, vo fédè dâi tant bounès z'omelettès âo lard ! » Et la cousena sé crâi d'obedjà d'ein fèrè. Ao bin ye bragont ecliâo bons sâocessons dè campagne ; ecliâo jambons qu'on n'ein tràovè min dinsè tsi lè chertiutiers ; ecliâo bouna tâtra âi prommès reniglaudès ! Et ecliâo bravès dzeins dè veladzo n'ousont pas dè mein què dè fèrè pliési à ecliâo z'espèces dè monsus et dè damès, quand bin la mâiti dâo teimps ne font què dè gravâ et d'einbètà.

A propou dè cein, vo vu contâ coumeint Pierro à Rodo a fé po sè débarrassi dè dou z'espèces dè petits cousins dè pè Lozena, qu'aviont la nortse po lo veni trovâ, soi disant, mâ que n'étâi rein què po lâi bin vivrè et po reimportâ cauquiès bounès botlihiès d'édhie dè cerises, kâ Pierro ein avâi adè dè la vilhie dè trào âo quatre ans, et ecliâo gaillâ s'ein reletsivont lè pottès ein bévesseint lo café à l'édhie.

Don on iadzo que ecliâo cousins étiont perquie, Pierro à Rodo, qu'avâi portant non tieu, avâi couâité dè lào vairè lè talons ; mâ ne volliâvè pas lo lào derè. On dévai lo né, lào dit d'allâ avoué li fèrè 'na coumechon tsi lo grand Frèderi, on coo que fasâi lo muteni tandi lo tsautein, et que fabrequâvè dâo bou ein hivai.

— Porriâ-tou veni déman matin m'âidi à copâ 'na grossa fiva ? se fâ à Frèderi.

— Qué oï, à voutron serviço, se repond lo muteni.

Et quand bin l'étiont prâo à dou, Pierro dit : no foudrà prâo ètrè quatre ; faut tâtsi dè trovâ onco dou valottets.

— Oh ! cousin, nous voulons bien y aller, se firent lè dou lurons dè Lozena !

— Eh bien, bon !...

Lo leindéman matin, partont po lo bou : et quand l'ont coumeinci à ressi la fonda, Pierro dit âi dou z'estafiers d'eimpogni pé lo bet 'na granta brantse et dè teri fermo, po qu'on aussè meillâo teimps à ressi. Cllia sapalla étâi âo coutset d'on grand dérupo, asse rapido qu'on tâi. Lè dou gaillâ sè crotsont à la brantse, qu'étâi lo contr'avau, et lâi sè rate-

gnont po ne pas dégringolâ ; mà Pierro que rumi-nâvè 'na malice, lào criè : « Teri fermo ! » et ào mèmo momeint ye dit ào grand Frèderi : « Fo on coup dè détrau à la brantse ! » Frèderi copè la brantse, que sè dépond ein s'écouesseint et ein fa-seint dâi pétâies dâo diablo, et que cèdè ; et vouai-que mé dou lulus que rebedoulont avau lò dérupo-ein sè graffougneint la frimousse permi lè brous-saillès, ein dégrusseint lào fins z'haillons ài bos-sons d'épenès et ein crieint ein âide. Quand sè pàovont relèvà et que vayont Pierro et lò muteni que sè tegnont lo veintro d'âotant que recaffâvont, lè dou cousins sè sont de : ils se moquent de nous ! et furieux, l'ont décampâ sein derè bondzo à Pierro ; sont z'u répreindre lào parapliodze qu'étâi resta à l'hoto et sont parti repreindrè lo train à Croy sein eimportâ pi on demi déci d'édhie dè cerise ; et du adon, diabe lo pas qu'on ein a jamé revu ion per tsi Pierro.

Renseignements utiles.

Depuis que le professeur Kolbe a découvert la fabrication artificielle de l'acide salicylique et que ce produit est devenu article de commerce, son emploi se généralise de plus en plus pour la conservation de toutes les substances alimentaires sujettes à la fermentation, à la moisissure, à la décomposition, etc.

L'acide salicylique est une poudre blanche soluble, sans odeur et sans goût, qui se vend par boîtes de 1000, 500, 100, 50 et 20 grammes, accompagnées des instructions nécessaires sur la manière de s'en servir. Voici, du reste, quelques indications :

La viande. Frotter la surface, particulièrement les parties grasses, avec l'acide sec.

Œufs frais. Les placer, pendant une demi-heure, dans l'eau salicylée froide, renforcée par quelques cuillerées à thé d'alcool salicylé.

Le lait. Y mêler une cuillerée de poudre par deux litres.

Le beurre. Le laver dans l'eau bien salicylée et l'envelopper d'un linge qui y a été trempé.

Les conserves de fruits, légumes, etc., les marinades, le jus de fruit, etc. Distribuer sur chaque kilogramme une demi-cuillerée de poudre et saupoudrer la surface au-dessous du couvercle. On nous dit que, pour les confitures, par exemple, il suffit de tremper dans de l'eau salicylée, la rondelle de papier qui s'applique à la surface. Cet acide rend aussi de très grands services dans toutes les industries fermentatives, ainsi que dans le traitement de diverses maladies du bétail. — Voir aux annonces.

2

C'est une âme.

Je me sentais d'humeur taquine. Tant de beauté me causait quelque dépit. Pourquoi ? Je n'en savais pas la raison, et je dois dire que je ne la cherchais pas. J'aurais dû me trouver trop heureux dans cette corbeille de fleurs et il eût été sensé d'en admirer la beauté et d'en respirer tout simplement le parfum. Je le respirais, mais il m'étourdissait ; je contemplais la grâce des formes et la splendeur des couleurs, mais ce doux spectacle me troublait, et je m'en voulais d'être troublé. J'avais une envie folle de provoquer des impertinences et d'y répondre par le persiflage. Je hasardai une provocation.

— On prétend, lui dis-je... — je n'osais prendre la responsabilité du dire, — on prétend que les erreurs du cœur en Angleterre sont moins excusables que chez

nous, parce qu'elles ont moins l'attrait du fruit défendu.

— Grand éloge pour les Françaises, dit miss Jane en pinçant les lèvres. Ce n'est pas l'entraînement du cœur qui les pousse, c'est l'amour du mal qui les conduit.

— Ce que vous appelez l'amour du mal, nous le nommons passion ; ce que vous nommez l'entraînement du cœur, nous l'appelons goût du plaisir.

— Et c'est seulement ce dernier que dédaignent les Françaises, parce qu'il leur est permis.

— Tandis qu'aux Anglaises il est permis l'un et l'autre sans qu'elles abusent beaucoup de la passion.

— Il y a longtemps, monsieur, que vous êtes en Angleterre ? me demanda miss Jane en rapprochant les paupières pour m'examiner mieux.

— Quinze jours environ.

— Mais vous y êtes venu... souvent ?

— Trois fois ; je n'y ai jamais séjourné plus de six semaines.

— En vérité ! Et vous nous connaissez si bien ?

— Je le crois, du moins.

— Vous vous trompez, monsieur, vous n'y entendez rien.

Et Jane, se levant brusquement, me laissa aux mains de ses quatre sœurs, qui étaient d'ailleurs trop occupées de ce qui se passait sur la rivière pour avoir prêté la moindre attention à l'entretien.

A peine la jeune fille se fut-elle éloignée, que j'en ressentis une vive contrariété, quelque chose comme un chagrin naissant. Je m'accusai de maladresse, de défaut de tact, presque de brutalité. Qu'avais-je besoin d'établir des comparaisons et de forger des distinctions subtiles ? Le plaisir de contredire, de piquer au jeu, de faire du paradoxe. Maudite démangeaison ! je ne m'en guérirais donc jamais.

Elle était cependant charmante, cette jeune fille, belle à ravir, souriante, gracieuse, ne demandant qu'à plaire et à se rendre aimable. Comment avais-je payé ses bonnes intentions ? Pourquoi m'étais-je armé en guerre contre elle ? pourquoi cette envie funeste de lui faire sentir l'aiguillon de mon esprit ? Ah ! il était beau, mon esprit ! et que son aiguillon était fin ! Je me serais volontiers enfoncé dans les chairs tous les aiguillons des quatre sœurs, si celles-ci, trop distraites par le spectacle du dehors, avaient daigné s'apercevoir que j'avais besoin de toutes leurs épingles pour m'infliger un supplice mérité.

J'aperçus à ce moment la belle Jane qui causait en riant avec un grand jeune homme blond, le plus anglais d'aspect qu'on pût rêver. Je pensai aussitôt qu'ils étaient faits pour s'entendre, et que sans doute ils s'entendaient fort, puisqu'ils riaient de si bon cœur tous les deux. Cela me donna aussi la volonté de rire, mais je ne pus y parvenir. Je fis sans doute une affreuse grimace, car la dame de la maison m'ayant aperçu, vint à moi et, d'un air de commisération :

— Comment, me dit-elle, vous êtes seul ?

— Je ne suis pas seul, répondis-je ; je suis dans la gracieuse compagnie de ces quatre demoiselles !...

— Je veux dire que Jane vous a quitté... Jane, le savez-vous, c'est une âme...

J'avais bonne envie d'ajouter : c'est aussi un corps, et ce corps a une bouche qui montre ses dents volontiers. Je retins ma colère. J'étais vraiment en colère. Je ne sais si mistress Barton s'en aperçut, mais, comme pour me calmer, elle me prit doucement le bras et me conduisit près des rieurs.

— Monsieur Max, me dit-elle, il faut que je vous présente le jeune lord P... Il n'attend que sa vingt-cinquième année pour s'asseoir dans la Chambre haute.

Je fis un salut fort guindé au jeune lord et, jetant un regard à la dérobee sur miss Jane, je surpris dans ses yeux une expression singulière. Je suis sûr qu'elle me hait, me dis-je en moi-même. Son regard, en effet, avait une étrange intensité. J'étais encore trop en colère pour